

# compte-rendu de la réunion du bureau directeur du 8 juin 2020 en visio-conférence

**Présents :** M<sup>mes</sup> Monique Ansquer, Marie-José Gaudefroy & Nathalie Lassalle  
MM. Robert Lafond, Robert Nicolas & Georges Potard  
**Invités :** MM. Jean-Philippe Mennesson & Christian Pastor  
**Absent :** M. Jean-Marie Lassalle

La séance débute à 18h00.

## GESTHAND

> Les comités ont tous communiqué le nom de leur référent chargé de la validation des licences

## PRÉVENTION CONTRE LES VIOLENCES (DRJSCS)

> Inscription faite pour une session de formation le lundi 22 juin. Rafik Heddid assistera.  
Anne-Laure Bellier se propose d'être la référente auprès de la DRJSCS pour maintenir le lien existant avec la DR.  
Proposition acceptée

## MESURES SANITAIRES

> La fédération a fait suivre les nouvelles informations aux licenciés relatives à la COVID-19 quant à la reprise d'une activité physique.

Le guide de reprise du handball post confinement peut être téléchargé sur le site fédéral :

<https://www.ffhandball.fr/fr/articles/articles-publies/covid-19-le-guide-de-la-reprise>

Attention le questionnaire sportif COVID sert de trame, de *guideline* pour le médecin qui fera l'examen clinique, le club n'a pas à le recevoir.

- > Le totem de distribution du gel hydroalcoolique est livré et installé à la ligue
- > Un lot de 400 masques est également sur place
- > Mise en place d'instructions destinées aux personnes de la ligue (salariés et bénévoles) pour la présence au sein de la MDH, en attendant la réouverture totale. Ces instructions seront basées sur le guide mis en place par la MDH.

## FORMATION

> Les devis concernant 5 formations prévues fin juin & début juillet sont validés.

> Service civique – Formations civiques et citoyennes à distance

En accord avec l'Agence du service civique et la DRJSCS-IDF, la Ligue de l'enseignement de la région Île-de-France propose des formations civiques et citoyennes à distance pour les jeunes en fin de contrat sur la période de mai à juillet 2020 qui n'ont pas suivi de formation en raison des mesures sanitaires liées au COVID-19. Les formations à distance sont thématiques. Elles se présentent sous la forme de 3 modules d'1h30, programmés sur deux jours consécutifs. La présence à l'ensemble des modules d'une session est obligatoire pour valider la formation. Les volontaires qui terminent leur mission en juin sont prioritaires sur ces sessions.

Pour consulter le programme et s'inscrire cliquer sur : <https://forms.gle/zKo2Z5Qvk5K7sFWu9>

Après avoir validé la demande d'inscription, sera adressé :

- une confirmation d'inscription, dans un délai de 3 jours ouvrés
- une convocation détaillant les modalités d'accès à la formation, quelques jours avant la formation.

Important : un matériel informatique (ordinateur, micro et caméra) et une connexion internet stable sont nécessaires au bon suivi des modules. Les plateformes Adobeconnect ou 3CX et Beekast seront utilisées (aucune création de compte n'est nécessaire). Les volontaires inscrits devront se connecter 10 min avant le début de chaque session.

Pour chaque inscription, une facture de 100 euros sera éditée et adressée à la structure d'accueil du volontaire en service civique. Cette somme correspond à la prise en charge par l'Agence nationale du service civique.

## FINANCES

- > Aide à un poliste : à la demande de l'association Feu Vert qui soutient financièrement l'un de nos joueurs du pôle, Pascal Person est chargé de lui communiquer un bilan de la saison de ce garçon au pôle.

## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

- > Une erreur de retranscription des clubs présents lors de l'AGE s'est malencontreusement glissée dans les documents envoyés la semaine dernière. Le HBC Soisy-Andilly-Margency a bien voté. Aussi, le nombre de clubs votants du 95 était de 19 (et non 18) pour un nombre de voix de 111 (et non 104). Le nombre total de clubs votants est bien de 179 pour un total de voix exprimées de 1077. Le détail du vote de la résolution 2 du comité 95 indiquait par ailleurs les bons chiffres.
- > Pour l'assemblée générale électorale de la ligue, qui se tiendra le samedi 24 octobre à l'auditorium de la MDH, le secrétaire général est chargé de solliciter Alain Koubi, vice-président de la fédération, afin qu'il accepte de former et d'organiser la commission électorale.
- > L'assemblée générale électorale du comité de Paris aura lieu le 20 juin. Christian Pastor représentera la ligue.

## LICENCES

- > Compte tenu de l'épidémie de COVID-19, la fédération oblige à produire un nouveau certificat médical pour souscrire une licence pratiquant 2020-2021.
- > Un licencié de l'ES Colombienne nous interrogeant sur la possible reprise des entraînements dans son club a été orienté vers celui-ci.
- > Le Paris SC sollicite le blocage des mutations à l'encontre de certains de ses joueurs qui restent financièrement débiteurs vis-à-vis de leur club. La requête (autorisée par les règlements fédéraux) est prise en compte, le club devra informer la ligue dès que les situations seront régularisées.
- > Le parent d'un licencié demandant le remboursement partiel de la licence de son fils pour les mois d'avril à juin, a été orienté vers son club.

## MANIFESTATIONS

- > Le CROS Île-de-France va multiplier, au mois de juillet, le nombre de ses sessions *Sport en...*. La ligue est déjà inscrite sur deux événements, sous réserve de l'évolution des consignes gouvernementales relatives à la pandémie de la COVID-19 et de leur application :
  - *Sport en Filles*, les 7, 8 et 9 juillet 2020 à l'île de loisirs de Vaires-Torcy (77)
  - *Sport en'Semble*, les 15, 16 et 17 juillet 2020 à l'île de loisirs de Vaires-Torcy (77)
  - *Sport en Mixte*, les 28, 29 et 30 juillet 2020 à l'île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines (78) : le comité 78 sera sollicité.

### > Dispositif *Été en Île-de-France*

Le CROSIF remercie la ligue pour son engagement dans ce projet. Il nous communique quelques précisions concernant les subventions proposées par la Région. Chaque ligue et comité s'engageant dans ce projet pourra recevoir une enveloppe pouvant aller jusqu'à 42 500 euros. Concrètement, chaque stage organisé par un club ou la ligue / le comité pourra être subventionné à hauteur de 150 euros pour un stage de 2 jours et demi et 300 euros pour un stage de 5 jours. Un montant de 500 euros d'aide sera également attribué pour l'organisation pratique des stages (achat de matériels, ...)

La Région pourra, par exemple, dans le cadre de ce dispositif, prévu du 6 juillet au 30 août, soutenir 35 structures par ligue ou comité régional, dans le cas où chaque structure organise un stage découverte de 2 jours et demi par semaine durant toute la période de 8 semaines. Le dispositif est modulable, il est ainsi également possible de faire participer plus de structures par ligue ou comité régional.

Pour participer à ce dispositif, le CROSIF invite à faire part des projets en remplissant le questionnaire en ligne :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdSDDIsq2TZSL85Bvm52nKvoYBjEMBa4\\_8GvOm2YBuAiif3lg/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdSDDIsq2TZSL85Bvm52nKvoYBjEMBa4_8GvOm2YBuAiif3lg/viewform)

## CONVENTIONS

- > Les conventions régionales sont en cours d'étude par la commission statuts et règlements de la ligue avant d'être présentées au CA. Pascal Person après une consultation des dossiers a fait part de ses remarques :
  - une anomalie subsiste dans un dossier de convention du Val-d'Oise.
  - des réserves sur un dossier du 93, au regard des éléments recueillis et non des écrits du document. Comme c'est un dossier délicat, il souhaite que les dirigeants soient plus précis dans leur projet (écart important entre le prévisionnel et le réalisé, sportif).
- > Les conventions relatives aux championnats de France (adultes & jeunes) ont été validées par le bureau directeur.

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex  
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - [www.handball-idf.com](http://www.handball-idf.com)

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

## INFORMATIQUE

- > Proposition de chargement du logiciel Osiris pour les présidents des comités et les CTF pour l'étude des dossiers ANS. La proposition sera à valider par le conseil territorial.

## ARBITRAGE

- > Un certificat médical spécifique pour les juges arbitres territoriaux de plus de 55 ans est en téléchargement sur le site fédéral, ainsi que les recommandations de la commission nationale médicale.  
Ces documents sont également à disposition dans l'hand arbitrage (onglet *Mes documents*). Attention, comme pour tous les licenciés, le questionnaire sportif COVID est personnel, la commission médicale n'a pas à le recevoir. Les juges arbitres pourront soit le remplir avant leur visite et l'apporter au médecin qui les examinera soit l'apporter en consultation et le remplir avec le médecin
- > Le président de la CTA fait suivre le *Guide d'honorabilité des bénévoles* transmis par la CNA. Un groupe de travail va se mettre en place au niveau de la fédération.

## NOTE D'INTERSAISON

- > La présidente de la commission statuts et règlements rédige la note d'intersaison qui reprend notamment les informations concernant les licences, les qualifications & les mutations.

La séance est levée à 20h15.



Georges Potard  
Président

A stylized signature of Robert Lafond in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

Robert Lafond  
Secrétaire Général